

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2012)
Heft:	6
Artikel:	Les Forces terrestres aujourd'hui et demain : une évolution dans la continuité
Autor:	Andrey, Dominique
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-514706

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'instruction de l'infanterie est aussi polyvalente et exigeante que ses engagements.

Toutes les illustrations © Forces terrestres.

Politique de sécurité

Les Forces terrestres aujourd'hui et demain : Une évolution dans la continuité

Cdt C Dominique Andrey

Commandant des Forces terrestres et remplaçant du Chef de l'Armée

Les Forces terrestres regroupent le gros des effectifs de l'Armée et sont actives dans la quasi-totalité du spectre des engagements. Si les développements de l'Armée entraîneront des modifications de taille, d'organisation ou de modèles d'instruction, les tâches fondamentales resteront les mêmes : aider, protéger, combattre.

Les Forces terrestres de l'Armée XXI regroupent tous les moyens destinés à agir au sol dans le cadre des missions confiées à l'armée. Ces tâches principales peuvent se décliner en trois volets : défense, sûreté et aide en cas de catastrophe. Ces cas pouvant se décliner aussi bien séparément que simultanément, il importe au final de garantir la défense du pays et la protection de sa population.

Quelles que soient les évolutions à envisager pour s'adapter à la mise en œuvre de la politique de sécurité, à la limitation des effectifs ou aux restrictions financières, ces tâches resteront fondamentalement les mêmes et ne varieront que par leur pondération relative.

Il y a donc lieu d'avoir une direction de marche claire dans la manière d'engager et de conduire les moyens (doctrine), dans leur structure et taille (organisation), dans la façon de les former et de les entraîner (instruction), dans leur équipement et infrastructure (matériel) ainsi que dans la gestion de leurs effectifs (personnel).

Ces différents paramètres doivent non seulement être en cohérence, mais pouvoir être réalisables dans le cadre financier donné (investissements et coûts d'exploitation) et en respectant les particularités de notre système de milice (notamment la durée limitée des périodes de service).

Il ne faut pas chercher de solutions idéales, mais bien celles qui correspondent à nos besoins et à nos possibilités.

Doctrine

Mis à part les formations spécifiquement dédiées à l'aide en cas de catastrophe, l'ensemble des moyens est orienté

sur la conduite et la maîtrise du combat interarmes. Et, partant du principe souvent évoqué « qui peut le plus peut aussi le moins », on décline une capacité à assurer des engagements de sûreté sectorielle ou ponctuelle, voire un appui subsidiaires des forces de sécurité civiles. Or ces tâches de sûreté seront toujours présentes. Elles prennent un poids de plus en plus important dans le rôle dévolu à l'armée dans le cadre du Réseau national de sécurité. La protection des infrastructures critique va jouer dans les années à venir un rôle au moins aussi crucial pour la protection du pays que la seule défense territoriale. Il ne deviendra dès lors pas possible, voire incohérent, de délier des troupes de leurs tâches de protection pour les voir subitement « monter au front », à la recherche du contact avec un ennemi qui aurait alors tout loisir de nous paralyser dans la profondeur du dispositif.

Dans le développement de l'armée, il y aura intérêt à avoir des moyens terrestres spécifiquement dédiés au combat mécanisé mobile, et d'autres dédiés aux tâches de protection et de sûreté. Mais il ne faut pas voir dans ces derniers de simples éléments de garde ou de surveillance ; ils pourront en tout temps se trouver impliqués, imbriqués dans un combat de haute intensité ; ils devront dès lors être en mesure de tenir les objets qu'ils assurent et de garantir le contrôle de leur secteur d'intérêt, alors que les éléments mécanisés pourront intervenir à leur profit ou manœuvrer dans les intervalles pour atteindre la capacité de défense.

Organisation

L'élément de base est le corps de troupe – bataillon ou groupe – qui apporte les capacités spécifiques de son arme : infanterie, chars, sauvetage, génie, artillerie, exploration, aide au commandement et transmissions. Les moyens nécessaires à l'aide en cas de catastrophe (sauvetage, éléments de génie, éléments d'aide au commandement) sont intégrés dans les régions territoriales, où leur probabilité d'emploi est la plus



Les Forces terrestres disposent désormais de formations en service long, ainsi que de formations professionnelles, afin d'être engagées en tant que moyens de la première heure.

Illustrations © Forces terrestres.

élevée ; le reste l'est dans les brigades des Forces terrestres, sous forme librement disponible, dans une articulation de base permettant aussi bien l'entraînement du combat interarmes que la constitution de forces de circonstance. La combinaison des modules permet de faire face à tous les cas de figure.

Cette organisation conçue au démarrage de l'Armée XXI montre toutefois ses limites :

- La taille des bataillons et des unités est difficile à digérer dans ses aspects de conduite pratique (milice) et de logistique (matériel et infrastructure) ;
- Plusieurs types de bataillons sont articulés autour de moyens lourds (véhicules, armes et munitions) qui ne sont que partiellement disponibles et qui ne correspondent pas aux besoins d'emploi les plus probables.

Dans les phases de développement à venir, un paramètre déterminant sera la réduction globale de la taille de l'armée, et partant la réduction drastique du nombre des états-majors et des corps de troupe ; il sera cependant important de maintenir une « masse critique » d'au moins quatre bataillons du même type afin d'assurer un volant d'inertie suffisant à nos formations de milice.

En parallèle, il y aura lieu de diminuer la taille unitaire des états-majors et des unités, d'articuler et d'équiper les corps de troupe sur un profil de prestation plus ciblé, d'attribuer aux régions territoriales tous les moyens nécessaires aux engagements les plus probables, et de regrouper en seulement deux brigades mécanisées - auxquelles seront adjoints quelques moyens d'échelon opératif – le solde

des moyens lourds et aptes au combat mobile.

Au bilan, les éléments de Forces terrestres seront plus spécialisés, mais leur combinaison permettra de maintenir les mêmes capacités globales de polyvalence.

Instruction

L'instruction n'est pas une fin en soi, mais un moyen indispensable pour viser la qualité des prestations. De par la conception même de notre système de milice, les états-majors et corps de troupe des Forces terrestres consacrent la quasi-totalité de leurs jours de service à des activités d'instruction et d'entraînement. Mais ces périodes de service restant brèves, l'instruction doit être ciblée sur une remise à niveau aussi complète et rapide que possible des individus et des formations.

Les difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre du concept d'instruction XXI ont été le manque d'expérience croissant des cadres et la divergence entre des objectifs d'instruction axés sur les prestations attendus par la doctrine ou sur celles les plus probables. L'évolution, déjà partiellement mise en œuvre, vise d'une part à augmenter l'expérience pratique des jeunes cadres dans leur formation de base, mais également à améliorer la formation continue de tous les cadres, sans pour autant faire exploser le nombre de jours de service.

D'autre part, il s'agira de centrer l'entraînement des EM et formations sur les tâches spécifiées par la doctrine, mais surtout d'entraîner intensivement les formations des conditions proches de la réalité (p. ex. dans les centres d'instruction au combat) tout en introduisant la flexibilité nécessaire dans les modèles de service, afin que notre système de milice reste compatible avec les exigences de la société civile.

Matériel

Les matériels attribués aux Forces terrestres dans la conception de l'Armée XXI correspondaient à la volonté de polyvalence exigée des corps de troupe. C'était logique, mais cette multiplication de systèmes a d'une part surchargé la logistique des bataillons, et d'autre part complexifié l'instruction.

A cela est venu s'ajouter le fait que certains systèmes étaient en quantités insuffisantes, et que leur disponibilité est devenue rapidement critique pour les services d'instruction, pour ne pas parler d'une disponibilité pour un engagement potentiel.

Par ailleurs, plusieurs systèmes d'armes ont dû être mis hors service, pour cause de limite d'âge ou d'usure avancée (lance-mines de chars, char poseur de pont, engin guidé antichars, pont fixe, ...), et les investissements nécessaires au remplacement n'ont pas pu être réalisés à temps.

Il faut donc admettre qu'il y a des trous, en quantité et en qualité, dans l'équipement de base de la plupart des bataillons des Forces terrestres.

Dans les années à venir, il s'agit de restaurer la cohérence entre matériels disponibles et prestations attendues, afin de ne plus devoir vivre de lacunes ou d'hypothèses d'exercice.

Des efforts d'investissement devront toutefois être consentis pour améliorer :

- la protection des troupes, tant dans les engagements statiques que dans les mouvements ;
- la flexibilité et la précision des feux d'appui, tant par des mesures d'organisation, d'armement (nouveaux lance-mines) que d'efficacité (nouvelles munitions) ;
- la capacité à échanger des informations (C2I) de manière simple, performante et hautement flexible.

Personnel

« Sans individus, il n'y a pas d'armée ! » Ce slogan garde toute son actualité, car il ne sert à rien d'avoir les meilleurs organigrammes et les meilleurs matériels, si ceux-ci ne peuvent être remplis ou desservis. Une armée de milice fonctionne par la quantité et la qualité des citoyens soldats, et par celles de ses cadres.

Si l'Armée XXI a pu être confortablement dotée à sa fondation au 2004, grâce aux transferts de A 95, l'alimentation s'est rapidement érodée, spécialement au niveau des cadres officiers. Cela conduit à plusieurs sous-effectifs, notamment dans les EM, rendant par-là difficile l'accomplissement des tâches d'instruction et des missions potentielles.

Le problème des sous-effectifs s'est également présenté dans les rangs du personnel militaire professionnel, rendant très difficile la mise en œuvre du concept initial d'Instruction XXI.

Il y a donc lieu, dans les phases de développement, d'inverser l'approche et de ne plus chercher à alimenter des structures vides, mais bien plutôt, en se basant sur les effectifs disponibles et des relèves crédibles, d'organiser EM, bat et écoles de manière équilibrée. Cela passera par la réduction du nombre et des tailles, ainsi que par des fusions.

« Vivre l'armée actuelle »

Les Forces terrestres sont et resteront l'élément prépondérant de l'armée; elles se développeront en toute logique en même temps que celle-ci.

Les cinq volets évoqués ci-dessus montrent les défis actuels et les pistes de développement. Celles-ci peuvent certainement être mises en vigueur globalement ou individuellement, en totalité ou partiellement. Mais il est important que le tout reste en cohérence, et surtout qu'une volonté politique claire et des ressources suffisantes soient allouées ; cela prendra encore du temps.

Et c'est pour cela qu'il importe de vivre, de faire vivre l'armée actuelle.

- afin de pouvoir remplir les missions actuelles ;
- afin d'utiliser judicieusement les ressources déjà disponibles ;
- afin de respecter le citoyen-soldat qui met son temps à disposition.

Les Forces terrestres sont capables aussi bien de remplir leurs tâches actuelles que de se tenir prêtes à évoluer, ce qui sera d'autant plus facile à faire que c'est la continuité et le pragmatisme qui seront recherchés et non pas un révolution.

D. A.

